d'urgence d'un inspecteur des services administratifs qui se rendra compte sur place des besoins les plus pressants.

M. Clémenceau a assuré MM. Dron, Hauet et Alfred Le Roy de son très vif désir de venir en aide aux ouvriers tisseurs.

A ROUBAIX

DEUX OUVRIERS SONT BLESSÉS

par suite de la chute d'un échafaudage

Hier matin, deux ouvriers rejointoyeurs étaient occupés pour le compte de M. Alphonse Leflercq, entrepreneur rue de Denain, à des travaux de réparation à la façade de la maison portant le numéro 6 de la rue Saint-Hubert. Ils étaient montés sur un échafaudage posé sur des traverses en bois que retenaient quatre échelles accrochées elles-mêmes à la corniche de la maison. Soudain la corniche cède sous le poids de l'échafaudage et les deux ouvriers furent précipités sur le sol d'une hauteur de trois mètres.

L'n d'eux, Louis Borgis, 47 ans, demeurant rue de Denain, 49, s'est fait dans sa chute une blessure légère au cuir chevelu à la tête. Son camarade, Louis Verbecque, domicilié rue de la Guinguette, s'a point de plaie apparente, mais il se plaint de vives douleurs dans les reins. Tous deux devront prendre quelques jours de repos.

A ERRE

Une vieille rentière retrouve des titres qu'elle croyait volés

En novembre 1907, nous avons relaté l'audacieux cambriolage commis au préjudice d'une vieille rentière, Mlle Sophie Carpentier, âgée de 71 ans, demeurant rue de Lille.

En rentrant de la messe dite de « minuit », le 25 décembre, vers 6 heures du matin, cette demoiselle trouvait tout sens dessus dessous dans sa demeure. La paissade de clôture avait été escaladée, une porte et des meubles fracturés. Les malfaiteurs avaient, d'après les dires de Mlle Carpentier, pénétré par effraction dans la bagne en or, une somme de 12 francs et une liasse de titres valant dix mille francs qu'un prêtre de l'arrondissement de Cambrai, son ancien patron, lui avait confiée en dépôt.

Les recherches aussitôt prises procédé la gendarmerie furent vaines et la pauvre vieille fille déplorait toujours le vol dont elle avait été victime lorsque ces jours-ci, à l'surprise, en rangeant son linge dans son armoire, elle retrouva entre deux pairs de draps, dans une garde-robe, les titres qu'elle supposait disparus. Elle se rappela alors, — mieux vaut tard que jamais, — qu'elle avait elle-même caché ces valeurs à cet endroit, le 25 décembre avant de partir à la messe.

Le Parquet avisé, a fait cesser les recherches qu'il avait prescrites pour ces recherches.

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE

des Conférences Populaires

SECTIONS DU NORD DE LA FRANCE

Conférences qui auront lieu les 14, 15, 19 mars 1908

Samedi 14 mars 1908. — ERCHIN. — Section de Monchecourt. — Sujet : « L'Idéal Républicain », par M. Ch. Valentin, publiciste à Gravelines.

FÉCAMP. — Section de Fécamp. — Sujet : « La crise de la République », par M. Marcenat Leleu, professeur.

SIN-LE-NOBLE. — Section de Sin-le-Noble. — Sujet : « L'Éducation sociale », par M. le docteur Broquet.

Dimanche 15 mars 1908. — AIRE-SUR-LA-LYS. — Section d'Aire-sur-la-Lys. — Sujet : « L'Idéal Républicain », par M. Ch. de Lauwereyns de Roosendaele, avocat, docteur en droit à Lille.

ARLEUX-GOUZEAUCOURT. — Section d'Arras. — Sujet : « Humanité et Patrie », par M. Louis Huysghe, avocat.

BAINTHIES. — Section de Cambrai. — Sujet : « Les Conquêtes laïques de la République », par M. Dufour, de la Faculté de Droit de Lille.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT. — Section de Bruay-sur-l'Escaut. — Sujet : « Le Maroc, les Marocains, et l'Europe », avec projections lumineuses, par M. Paul Barre, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, à Valenciennes.

FLESQUIÈRES. — Section de Cambrai. — Sujet : « Humanité et Patrie », par M. Betrems, instituteur.

LECELLES. — Section de Lecelles. — Sujet : « La vie agricole, autrefois et aujourd'hui », par M. Guignol, ingénieur-agronome.

CITE DU NUMERO ONZE (11) DES MINES DE LENS. — Section de Liévin. — Par M. Rachmann, docteur en médecine, licencié en droit, Paris, sur : « L'origine et le développement du prolétariat International », sous la présidence de M. Lamendin, député.

MARLY. — Section de Marly. — Par M. Krieger, instituteur, sur : « Un voyage en Russie ». Cette conférence sera accompagnée de projections lumineuses et intermèdes musicaux.

MÉRVILLE. — Section de Méru. — Par M. Deneubourg, instituteur, sur : « La Révolution Française et le grand Carnot ».

MONTRECOURT. — Section de Montrecourt. — Par M. Charles Valentin, publiciste à Gravelines, et par Mlle Demarez, institutrice. Sujet : « La Féminisme : Le rôle de la femme dans la société ».

NAMBOUR. — Section de Cambrai. — Par M. Omer Vilhem, de la Faculté de droit de l'Université de Lille, sur : « La République et ses bienfaits ».

Jeudi 19 mars 1908. — MARCHIENNES. — Section de Marchiennes. — Par M. Pamart, professeur à l'École Normale de Douai, sur : « Les larbins ouvriers : Leur utilité : Leur entrée », sous la présidence de M. Matoh, maire de la commune.

A ALBERCHICOURT

Le 8 mars, la section d'Aubercheicourt Blaix a récente formation par une conférence suivie d'une partie récréative. La conférence eut lieu à 4 heures et demie et M. Sarlet, conseiller général, M. Morize, délégué de la section de Dechy, présidant la séance, présente le délégué de la section d'Aubercheicourt, M. Maurice Rouge, et indique par quelques mots, le but de la société républicaine des Conférences populaires. Il présente ensuite M. G. Anguelli, publiciste, lauréat de l'Académie de Paris, qui le développement du prolétariat Bientôt et doulie, le conférencier entretient l'auditoire d'un sujet très intéressant : « L'Idéal républicain : Cléricalisme et Démocratie ». Le parfait concert qui suivit obtint un vif succès.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes de nos députés sur l'amendement de M. Romanjoy, affranchissant de l'impôt sur le revenu pendant les 20 premières années les plantations et les semis.

1° Pour la totalité du projet, les semis et plantations effectuées sur le sommet ou le penchant des montagnes, des dunes ou des landes.

2° Pour la 1re, la 2e, la 3e, les semis ou plantations en terrains ordinaires.

M. Cailleux a combattu l'amendement qui créerait une catégorie de privilégiés. Il ne voit pas pourquoi on exonérerait de l'impôt les propriétaires de landes plutôt que les propriétaires de vignes.

Le renvoi de l'amendement à la commission a été repoussé par 300 voix contre 253. L'amendement est donc rejeté.

Ont voté pour : MM. Bar, Coulin, Dariotte, Delaune, Dépée, Dessoulavy, Dumas, Dupin, Fradin, Pignon, Sibot, Taillandier, Vallée, Vendome, Vernier.

Ont voté contre : MM. Bayle, Dalmbaine, Debarre, Delecroix, Delory, Dron, Durre, Pierre, Gheqquière, Guislain, Lamendin, Lemire, Le Roy, Pasquet, Selle.

Abstenus par congé : MM. Goniaux, Guesde, Jonnart.

La répartition des voix avait été la même dans l'urgence de la proposition.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Une grève de bâcleurs

13 bâcleurs sur 16 de la filature de coton de M. Alexandre Joire, rue de la Latte, ont cessé le travail hier, à la rentrée de une heure. Ces jeunes apprentis demandent que leur salaire hebdomadaire, qui est actuellement de 10 fr. 30, soit porté à 11 francs.

A ARQUES

Terrassiers et fleurs

300 fleurs et fileuses de jute sont toujours en grève. La grève des ouvriers terrassiers et carriers s'étend. Les négociations entre M. Ulrich Dambricourt et ses ouvriers, devant M. le juge de paix, n'ont pas encore donné de résultats. Aux 32 ouvriers grévistes de M. Dembricourt se sont joints ceux des autres entreprises d'extraction, au nombre d'une centaine. En tout, il y a donc en y comprenant les fileurs et fileuses, 450 grévistes environ.

A DUNKERQUE

Un incident au port

Un petit brick, l'*Aimée*, arrivait il y a quelques jours au port et le capitaine, pour compenser, paraît-il, les trais occasionnés par une relâche forcée en cours de traversée, voulut faire opérer le déchargement du minerai de zinc que contenait le navire, par les hommes de son équipage en leur adjoignant quelques journaliers pour travailler à bord et à quai, ses matelots se chargeant de la main. Les ouvriers se solidarisèrent et ne voulurent pas commencer le travail si les caliers n'étaient pas eux-mêmes embauchés. Ils ont ensuite adressé une réclamation aux négociants et porté l'affaire devant le Syndicat du Port.

Dernière Heure

L'incident Berteaux-Le Hérissé

Paris, 13 mars.

Au sujet de l'incident qui s'est produit à la Chambre et que nous relations d'autre part, les témoins de M. Le Hérissé ont déclaré que leur client n'avait nullement l'intention d'offenser en quoi que ce soit M. Berteaux.

MM. Klotz et Constant ont pris acte de cette déclaration et les quatre témoins ont estimé que l'incident devait être clos.

LE CONGRÈS DES DOUANES

Paris, 13 mars.

Dans l'après-midi le Congrès s'est occupé surtout de la question des traitements et a adopté un vœu demandant que l'échelle de début soit fixée à 1.200 fr. pour aller jusqu'à 1 600 fr. pour les préposés avec augmentation de deux francs par grade.

Le Congrès a émis un vœu pour que les retraites soient fixées à 1.100 et 1.200 francs.

Sur la proposition du groupe de Nantes, le Congrès demande qu'une indemnité de résidence uniforme pour toutes les administrations de l'Etat soit fixée et invite la commission interministérielle à s'occuper de la question le plus tôt possible.

En outre, le Congrès demande que plusieurs délégués des conseils d'administration des associations constituées fassent partie de la commission interministérielle.

Le Congrès a abordé la question de la rémunération des heures supplémentaires et du paiement de ces travaux supplémentaires.

INCIDENT D'OBSÈQUES

Une malédresse d'un supérieur de séminaire

Rambouillet, 13 mars.

Un pénible incident a marqué la cérémonie des obsèques de l'abbé Maquaire, curé de Rambouillet.

L'abbé Caron, supérieur du Petit Séminaire de Versailles, qui représentait à la cérémonie funèbre l'évêque de Versailles, fut appelé à prononcer l'éloge de l'ecclésiastique défunt. Au cours de son discours, l'orateur cita l'anecdote suivante :

« Monsieur le Président Loubet qui séjournait à Rambouillet, manifesta le désir de causer avec le curé de sa paroisse.

« L'abbé Maquaire répondit simplement à l'envoyé du chef de l'Etat : « Allez dire à votre maître que je ne toucherai jamais la main qui a signé la ruine de l'Eglise catholique. »

A peine l'abbé Caron avait-il prononcé ces paroles, que plusieurs assistants se levèrent et quittèrent l'église au milieu d'une vive agitation.

M. Roux, maire de Rambouillet, qui tenait un des cordons du poêle, adressa au cimetière un dernier adieu à l'abbé Maquaire et critiqua le sens de l'allocution prononcée par l'abbé Caron.

La réintégration des fonctionnaires

L'interpellation Berteaux. — Vote de nos députés.

Paris, 13 mars.

On sait que la Chambre a voté l'ordre du jour de confiance et repoussé par la priorité pour l'ordre du jour Berteaux, demandant le maintien du vote de mardi dernier. Le scrutin sur l'ordre du jour Berteaux demandant le maintien du vote de mardi dernier a été repoussé par 317 voix contre 109.

NORD : On voit pour la priorité : MM. Delonte-Selcq, Delory, Durre, Fièvet, Ghesquière, Guislain, Mélin, Selle.

Contre : MM. Cochin, Dariotte, Dron, Guillain, Pasquet, Pilchon, Vandame.

Abstenus : MM. Dehove, Delaune Delecroix, Grousseau, Leroy.

Absents par congé : MM. Goniaux, Guesde et Lemire.

PAS-DE-CALAIS : *Pour* : MM. Basly, Lamendin.

Contre : MM. Bar, Delelis, Fayson, Sibot, Taillandier, Vallée, Morel, Dussaussoy.

Absent : MM. Rose, Jonnart.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 13 mars.

Obligations. — Bruxelles 1902 100,37 — Bruxelles 1905 98. — Anvers 1887 100. — Anvers 1905 100,37 — Gand 1905 98.

Chemins. — Anderlecht 800. — Bernissart 600. — Buis-d'Avroy 1000. — Charbonnages Belges 160. — Chevaliers 1725. — Courcelles-Nord ... — Fontaine l'Evêque 2100. — Ham-sur-Sambre 710. — Horne Wasmes 1010... — Houillères Unies 300. — La Haye 1005. — Marimont 1000. — Mons-Condé 140. — Nord Charleroi 2000... — Pâturage 980. — Produits au Flénu ... — Réunis de Charleroi 1000. — Sambre et Meuse 1000. — Trieu-Kaisin 1047. — Horlez 1047.

Actiries. — Cockerill 1825... — Ougrée 1825... — Providence 1025... — Berthevoix ... — Zinc Bleyze. — Asturiennes des Mines ... — Zinc de Silésie 1450.

LILLE

Le Monument André

Liste de souscription N° 58

Souscription collective du Club des Vingt, 18 fr. 80. — Amicale Jules de Vauban, 10 fr. MM. A. Pesez, fileur de pulls, 1 fr. ; Bernal, plombier-zingueur, 1 fr. ; Deruytter, bouchier, 2 fr. ; G. Turbelin fils, matériel d'imprimerie, 1 fr. ; Mme Grépinet, blanchisseuse, 1 fr. ; MM. Batigny, architecte, 10 fr. ; Kessler, ingénieur, 5 fr. ; Cliquennois, peintre, 1 fr. ; Compagnie de Vichy, Lille, 5 fr. ; Chez Mn Tante, 0 fr. 50 : Creuse, 0 fr. 50 ; Denneulin, 0 fr. 50 ; Anonymes et divers, 4 fr. 85 ; Souvenir Français (comité de Lille), 10 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; les Chanteurs Lillois, 10 fr. ; MM. Van Colbert, cafetier, 5 fr. ; Corman frère et sœur, 5 fr. ; Pafnart, 1 fr. — Total : 98 fr. 15. — Total des listes précédentes : 8.630 fr. 80. — Total à ce jour : 8.928 fr. 95.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat, 29, rue Basse, et à la caisse de l'imprimerie Danel, 93, rue Nationale.

LES VOLS D'UN AMBITIEUX

Sans dépenser un sou, il bâtit une maison. — Pincé, il est envoyé en prison ainsi que ses complices.

M. Viljon, commissaire du 5e arrondissement, a arrêté, jeudi et vendredi derniers, d'une affaire qui ne manque pas d'originalité. Il a possédé sous les yeux pendant quelques heures un individu dont la roublardise compensait le manque de scrupules et qui avait réussi à bâtir, en presque, une coquette maison, sans dépenser beaucoup d'argent.

Cet individu est le sieur Henri Depoorter, 25 ans, tourneur en fer, ancien quartier-maître mécanicien dans la flotte.

Depoorter avait acheté, il y a dix mois, quelques mètres de terrain pour 700 francs, au quai de l'Ouest. Il y avait bâti une bicoque assez confortable à laquelle le numéro 40 bis avait été attaché. Il vivait là avec une femme et son petit garçon, mais il n'était pas heureux. Une ambition le tourmentait : devenir le propriétaire d'une belle maison sur ce beau terrain. D'argent, il manquait. Il y supplée par ces relations. Il avait besoin, pour bâtir sa bicoque de quelques matériaux qu'il était allé acheter chez M. Drouin, entrepreneur, 10, avenue Butin. Deux ouvriers de ce commerçant étaient devenus ses bons amis. C'était Georges Henrebert, 35 ans, rue de la Digue, 22, et Marcel Ghesquière, 49 ans, avenue de Dunkerque, cour Dejager, tous deux charretiers. Depoorter convoqua ses deux amis et entre deux verres de bière, leur expliqua son dessein : construire une maison sans dépenser d'argent. Les deux compères avaient l'oreille fine ; ils comprirent sans que Depoorter insistât beaucoup et le dessein fut réalisé. Cela se passait il y a trois mois. A partir de ce moment, toute les nuits, des brouettes de matériaux : ciment, chaux, briques, bois, des outils, des échafaudages affluèrent au quai de l'Ouest. Pour leur travail nocturne et aventureux, Ghesquière et Henrebert recevaient cent sous, dix francs, vingt francs de temps en temps. Tout le monde était satisfait, même les volés qui ne s'aperçevaient pas du préjudice qui leur était causé. Les marchandises étaient prises par petites quantités et suivant le conseil de Depoorter, le plus loin possible du petit chalet qui s'élevait. Elle était charmante cette petite maison. Depoorter en était l'architecte et il s'était adjoint un ouvrier maçon, Gustave Desmet, 26 ans, demeurant rue Mazagran. Commencée il y a trois mois, elle avait déjà un étage. De beaux carrés vernis tachaient de blanc, de bleu, de jaune, la pourpre des briques. Encore un étage et Depoorter aurait enfin sa propriété.

Hélas, il comptait sans l'œil vigilant de M. Grulois, entrepreneur de bâtiments, chargé d'édifier le groupe scolaire de Canteleu, rue Guillaume-Tell. Celui-ci, jeudi matin, constata que plusieurs sacs de chaux manquaient à un tas formé dans une cour. Il en avertit immédiatement le commissaire du 5e arrondissement qui chargea sur-le-champ l'agent de sûreté Sonneville d'entreprendre des recherches. Celles-ci furent rapides et particulièrement heureuses. L'agent suivit tout simplement la trace d'une roue de brouette qui le mena quai de l'Ouest par le chemin des Bois-Blancs. De place en place, une fine poussière blanche saupoudrait la terre. Le chemin n'était pas possible : les sacs de chaux de M. Grulois avaient passé par là.

Le veilleur de nuit de la filature Lorthiois l'affirmait d'ailleurs. Vers quatre heures du matin, il avait vu deux hommes passer traînant une brouette chargée de sacs. Il les avait interpellés, mais ceux-ci faisant remarquer au veilleur qu'il se mêlait d'affaires de le regardant pas, avaient continué leur chemin, disant qu'ils allaient au Marais-de-Lomme. M. Viljon fut informé de ces détails et, vers onze heures du matin, jeudi, il vint chez Depoorter. Celui-ci travaillait avec Desmet. Ils durent lâcher la truelle et se rendre au commissariat du 5e arrondissement où ils furent l'objet d'un « cuisinage » sérieux. Desmet assura qu'il n'avait pas volé et que, maçon, il bâtissait des maisons sans se préoccuper de connaître la provenance des matériaux fournis. Depoorter lui, n'hésite pas et avoua. Il donna le nom de ses complices Hennebert et Ghesquière. Ceux-ci furent arrêtés dans l'après-midi chez leur patron, M. Drouin. Ils nièrent énergiquement, malgré les accusations de Depoorter.

Les quatre personnages ont été arrêtés et déférés au parquet.

Les vols commis par ces hommes depuis quatre mois sont considérables. M. Viljon a pu en convaincre le parquet en prouvant qu'il opère quai de l'Ouest. Enfouis pêle-mêle, il trouva 30 sacs de chaux et de ciment, 300 briques, 30 carreaux vernis, 400 carreaux pour parquet, du bois, des outils. Le propriétaire des briques et carreaux n'avait pas encore connu le ciment et était volé chez M. Drouin, la chaux chez M. Grulois, le bois à M. Rivière, entrepreneur de menuiserie à Fives. Le montant des vols s'élève à trois ou quatre mille francs.

Le public qui s'intéresse à tout, se demande qui finira la construction de cette belle maison et quel est celui des fournisseurs de matériaux qui en sera l'heureux propriétaire.

SAVON LUMINOL Blanchiment du Linge Victor Vaissier

EXPOSITION DES ARTISTES LILLOIS

L'inauguration de la 22e exposition annuelle aura lieu aujourd'hui 14 mars, au Palais-Rameau, à 3 heures. Cette année est réservée exclusivement à l'administration municipale, aux membres de la Presse et aux sociétaires.

Manœuvre de garnison

Pour la première fois depuis leur arrivée au régiment, les jeunes troupiers ont pris part hier à une manœuvre de garnison que le mauvais temps est venu malencontreusement interrompre.

Voici quelle était l'hypothèse générale des opérations : « Des rassemblements ennemis sont signalés à Douai. Le parti A sous le commandement du chef de bataillon Propot et composé du 1er bataillon du 43e (capitaine Lefebvre), du 2e bataillon (capitaine Lesage), d'un escadron du 6e chasseurs à cheval a franchi la frontière vers Menin et Wermton et se concentre à Lille (ville ouverte).

L'avant-garde du premier échelon (43e régiment) arrive à Lille dans la matinée du 13 mars et cantonne au faubourg des Postes. Deux bataillons (1er et 2e) sont détachés aux avant-postes (les 3e et 4e bataillons sont supposés).

On voit qu'il s'agissait d'un service de sûreté en station. Les soldats du 43e avaient pour mission de protéger les cantonnements du faubourg du Sud contre le parti ennemi B composé, sous les ordres du commandant Sauvage, du 16e bataillon de chasseurs à pied et un escadron du 6e chasseurs à cheval qui devaient les attaquer.

Partis de Lille, porte d'Arras, à huit heures du matin, les 1er et 2e bataillons du 43e prirent les formations d'avant-postes ; le bataillon Lefebvre depuis le chemin de fer d'Orchies jusqu'à la route Nationale de Douai inclusé, le bataillon Lesage depuis cette route exclusé jusqu'à la route Lille à Wattignies. La ligne générale des grands gardes passait par Ronchin, le Cerf, Flumesnil, La Croix de Pierre. Deux pelotons de chasseurs à cheval faisaient le service d'exploration et les deux autres couvraient en avant les avant-postes par des vedettes et des postes détachés.

Quand ces dispositions furent prises les troupiers, à dix heures, prirent un repas froid et firent le café sous la pluie et la neige. A onze heures l'attaque du parti B devait se produire, mais en raison du mauvais temps le lieutenant-colonel Comte, directeur de la manœuvre, donna contre-ordre et les troupes regagnèrent aussitôt Lille où elles rentrèrent à midi.

AU PARQUET

La rixe de la rue de Tournai

M. Houeix, juge d'instruction, a interrogé jeudi après-midi Brize, Storm et Parez qui, dans la nuit de dimanche dernier prirent part à la rixe de la rue de Tournai et frappèrent à coups de couteau Bauchamps et Hazebrouck.

Les trois inculpés déclarent qu'ils ne se sont pas battus et qu'ils n'ont même jamais possédé de couteau.

Brize, qui semble être le principal coupable, a été maintes fois condamné. Il était depuis quelque temps recherché pour vol par le parquet de Bruxelles. D'autre part le parquet de Gand avait réclamé son extradition pour l'interroger au sujet d'un attentat à la pudeur.

Le cambriolage de la rue Delespaul

M. Delalé, juge d'instruction, a continué jeudi son enquête sur le cambriolage commis chez M. Emile Beaucarne, rue Delespaul, 14, à Roubaix, et chez lequel on dérobe 300 francs de bijoux ainsi que d'autres objets. Le magistrat a interrogé les deux auteurs présumés de ce vol, Edouard Impens, 26 ans, et Louis Scene, 27 ans. Scene, qui fit plusieurs fois des commissions pour M. Beucarne, et qu'on accuse d'être l'indicateur, nie toute participation au vol Impens, qui a contre lui les témoignages de la femme D... prétend qu'il est victime de la haine de cette dernière.

LE MAL POUR LE BIEN

Alphonse Calteau, garçon boulanger, demeurant 16, quai de la Basse-Deûle, hébergeait depuis six semaines un nommé Auguste Wackhus, retraité de la légion étrangère. Jeudi, vers quatre heures, les deux amis quittèrent le logis commun. En cours de route ils se séparèrent, Wackhus déclarant qu'il devait aller voir un parent à l'hôpitaux. Il avait un bien plus noir dessein. Au lieu d'aller à l'Abattoir, il se rendit au domicile de son bienfaiteur, mit dans sa poche une somme de trente francs, fit un paquet d'un tapis, d'un couvre-lit et d'un lavabo et s'en alla. On ne l'a plus revu M. Alphonse Calteau, rentrant à son domicile, a constaté le vol dont il était victime et a porté plainte au poste de permanence.

LA RAFLE !

Jeudi soir, M. Guyot, chef de la sûreté, accompagné de nombreux agents, a opéré une rafle dans divers bars et cafés du Centre de la ville. Une quinzaine de femmes ont été emmenées au poste et déposées au violon.

TROP PRESSÉE

Une femme, se présentait mercredi aux « Timbres rabais », 99, rue de Paris, et donnant deux carnets de timbres, demandait qu'on veuille bien les remplacer par des marchandises. On acquiesça avec empressement à son désir. Mais voilà qu'après son départ, le directeur de la maison examinant les deux carnets, fit cette découverte stupéfiante, qu'ils étaient constitués par des timbres qui n'avaient pas encore été mis en circulation. Il avertit la police. L'escroquerie évita du travail à cette dernière en se représentant jeudi matin. Immédiatement, elle fut mise en état d'arrestation. Conduite devant le commissaire du 5e arrondissement, elle déclina son état civil : Zulma Wartelle, veuve Delporte, demeurant à Roubaix, rue Decrème. Le façon dont elle s'était procuré les timbres ne demandait pas beaucoup d'efforts. Elle les avait obtenus de son fils, Gustave, chargé de leur expédition à l'imprimerie Legros à Roubaix. Zulma Wartelle, ayant un domicile légal, a été laissée en liberté provisoire, en attendant l'heure où elle comparaîtra devant des juges.

LA BIZARRE AVENTURE

Il paraît bien prouvé aujourd'hui que la bizarre aventure que nous relations hier, est une histoire inventée de toutes pièces, pour les besoins de sa cause, par celle qui prétend en avoir été victime : la demoiselle Elise B... demeurant rue du Ronchin. On a pu remarquer qu'au cours de ses déclarations, la jeune ouvrière affirmait avoir été abandonnée par ses agresseurs en pleine campagne et que pendant plusieurs heures, elle avait été exposée aux intempéries. Il pleuvait cette nuit-là à torrent. Or, quand la jeune victime se présenta aux agents de service à la gare, ses vêtements n'étaient nullement mouillés et ne portaient aucune trace d'humidité.

D'autre part, quand on l'amena près de M. Guyot chef de la sûreté, elle ne voulut pas tout d'abord faire connaître que ses parents habitaient Lille. Elle désirait, déclara-t-elle, une entrevue qui lui permît de se rendre chez son oncle, demeurant à Pont-de-Vesle, le village même qu'habite son ami Albert L...

Comme le chef de la sûreté lui demandait pour quelles raisons elle s'obstinait ainsi à cacher et cacher et tentant pour savoir si elle n'était pas d'autres parents, elle avoua que son père avait été domicilié rue de Ronchin.

Enfin il paraît bien indéniable que les statistiques dont on lui avait fait cadeau, n'aient point, mise aussi, au cours des péripéties de l'enlèvement, éprouvé quelque dommage.

Elles étaient, au contraire, très bien cinématographiées de papier et n'étaient pas vierges.

On estime généralement, que la petite Elise B... a voulu cacher une absence trop longue. Ce n'est pas, dit-on, la première.

Dans ce cas, il ne saurait être question dans cet enlèvement de « traite des blanches ». Albert L... ne serait d'ailleurs pas le nom de celui qui fut l'ami d'Elise B... il n'y aurait là qu'un faux nom et la jeune fille seule aurait le secret.

S'EST-IL SUICIDÉ ?

Auguste Gibourg, 38 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, le vendredi matin, quitté subitement son domicile. Avant son départ, Gibourg a laissé dans son appartement trois lettres adressées, l'une au commissaire de police, la seconde à son père qui habite à Lille, rue de Bône, et la troisième à sa femme habitant dans le quartier de Wazemmes et dont il vivait séparé depuis quelque temps déjà.

Dans ses lettres il déclare que la vie lui ennuie de son épouse et des siens, il a pris la funeste détermination de se suicider. Elle doit demande pardon du dérangement qu'il va causer et prie sa famille d'empêcher l'autopsie de son cadavre.

Lasse de vivre, à quinze ans !

Une petite varoulesse de quinze ans, Léonie Vantieghem, qui demeure avec ses parents, 22, rue Armand-Carel, s'est donné la mort dans la nuit de jeudi à vendredi, en absorbant une forte dose de laudanum. Elle couchait avec sa sœur cadette

Il était cinq heures du matin, lorsque Mme Vantieghem se leva pour réveiller ses quatre enfants, couchés dans la même chambre et dont deux se rendaient au travail de bonne heure. Pénétrant dans la pièce obscure elle fut heurté du corps. Effrayée, elle retourna dans la chambre où se trouvait son mari et prit une lumière. Le plus horrible des tableaux s'offrit alors à ses yeux : sa fille Léonie pendait au lit, regrosouillée sur elle-même, la figure violette. Les pauvres parents se jetèrent sur leur enfant. Hélas ! le petit cadavre était déjà froid et raidi par la mort. Aucun des enfants n'avait entendu du bruit. Le docteur Gosselin ne put que constater le décès.

Rien ne faisait présager chez l'enfant un pareil geste.

Elle était gaie, jamais contrariée, affirment les parents. Avant de s'endormir hier elle a joué avec sa petite sœur.

Elle était espiègle et gamine comme ses camarades vint dire le surveillant de la filature Hochsch et Frère, rue de Douai, où travaillait la jeune fille. Hier, comme d'habitude, elle se conduisit bien. Je n'ai pas eu le moindre reproche à lui adresser.

Je n'ai rien remarqué d'anormal chez elle, déclare une compagne de Léonie, avec laquelle la petite désespérée faisait la route tous les soirs au sortir de l'usine. Elle n'avait aucun sujet d'ennui et je ne lui connaissais pas d' « amoureux ».

Rien ne vient donc expliquer le mort tragique de la petite varoulesse. Peut-être a-t-elle succombé à une de ces crises de tristesse insurmontable qui, à certaines jours, tirent la volonté de vivre des plus forts. M. Dumesnay, commissaire du 7e arrondissement, a fait les constatations légales et fait délivrer le permis d'inhumer.

Lundi 16, Réclame aux Galeries Lilloises. Cadres glace avec fronton, format vieile valeur 7 fr., vendus 9 fr. 35. 14.4403

PLACEMENT GRATUIT

Le maire de Lille a l'honneur de rappeler à MM. les commerçants et industriels qu'un bureau de placement gratuit est installé à la mairie (Bureau de l'état-civil, guichet n° 6), et de prie instamment de vouloir bien s'adresser à cette nouvelle.

De nombreux ouvriers viennent se faire inscrire et seraient heureux de trouver du travail. Le bureau pourrait leur fournir immédiatement tout le personnel dont ils auraient besoin.

THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR PURGATIF 5541

THÉATRE MUNICIPAL

Le mercredi 25 mars, à 8 heures du soir, une représentation gratuite sera donnée. Programme : 1° « La petite Jacques » ; 2° « Prête-moi ta femme ».

Etat-Civil

NAISSANCES. — Saint-Venant Louis, rue Saint-Sauveur, 45 — François Hélène, rue Baudin, 32 — Decreuznaz Henri, rue des Fleurs, 8 — De Coster Hubert, rue Magenta, 18 — Simon Hippolyte, rue de Fives — Guilbaux Marie-Louise, rue Ernest-Mayer, 21 — Dubillout Suzanne, boulevard Victor-Hugo, 61 — Boutemen Charles, rue Jean-Bart, 18 — Bossaert Jean, rue de Wattignies, 100 — Michez Marcelin, cité Depuyper, 9 — Vander Elst Henri, rue du Port, 36 — Van Aeverbeke Jean, rue de Douai, 90 bis — Parmentier Albert, rue du Bois-Saint-Sauveur, 42 — Debbe Emile, rue de Wazemmes, 122.

DÉCÈS. — Phonally Eugène, 62 ans, époux de Eugénie Pingliesi, place des Patiniers, 2 — Van Helecom Paul, 33 ans, époux de Elise Thévenin, rue Van den Bende, 5 — Tonglet Flavie, 56 ans, veuve de Emile Carlier, rue Rabelais, 18 — Mahieu René, 9 mois, rue Mexico, 18 — Toussaint Emile, 14 mois, rue de Bourbon, 48 — Prouvost Henri, 56 ans, époux de Pauline Lemaire, rue Kuhlmann, 6 — Cordellier Jude, 28 ans, célibataire, rue Saint-Sauveur, 59 — Colette Eugène, 28 ans, célibataire, rue de Nouveau-Siècle, 4 — Beauvoy Alfred, 58 ans, époux de Eugénie Nys, rue Saint-Sauveur, 38 — Leleu Virginie, 81 ans, veuve de Fleury Turck, chemin de l'Egalité — Van Trieghem Léonie, 11 ans, rue Armand-Carrel, 22 — Gibeau Blanche, 23 ans, célibataire, rue Saint-Sauveur, 29 — Belvalet Etienne, 48 ans, époux de Eléonore Vanhoutte, rue de Lens, 73 — Lefebvre Hortense, 72 ans, veuve de Amédée Everard, rue Saint-André, 70 — Rousel Louis, 57 ans, veuf de Joséphine Veret, rue de la Monnaie, 37

LES SPECTACLES

GRAND-THEATRE DE LILLE

Samedi 14 mars 1908, représentation unique pour le bénéfice de M. Gonnet, ténor, 2e acte de *Lakmé*, 3e acte de *Rigoletto*, 4e acte de *Les Huguenots*, 5e acte de *Faust*, 6e acte de *Lohengrin*, 7e acte de *Le Cygne*, 8e acte de *Le Cid*, 9e acte de *Le Prophète*, 10e acte de *Tannhauser*, 11e acte de *Le Jongleur de Notre-Dame*, 12e acte de *Le Rêve*, 13e acte de *Le Roi de Lahore*, 14e acte de *Le Chemin du Paradis*, 15e acte de *Le Chemin de Damas*, 16e acte de *Le Chemin de Bonheur*, 17e acte de *Le Chemin de Fer*, 18e acte de *Le Chemin de Rose*, 19e acte de *Le Chemin de Croix*, 20e acte de *Le Chemin de Gloire*, 21e acte de *Le Chemin de Paris*, 22e acte de *Le Chemin de Fer*, 23e acte de *Le Chemin de Rose*, 24e acte de *Le Chemin de Croix*, 25e acte de *Le Chemin de Gloire*, 26e acte de *Le Chemin de Paris*, 27e acte de *Le Chemin de Fer*, 28e acte de *Le Chemin de Rose*, 29e acte de *Le Chemin de Croix*, 30e acte de *Le Chemin de Gloire*, 31e acte de *Le Chemin de Paris*, 32e acte de *Le Chemin de Fer*, 33e acte de *Le Chemin de Rose*, 34e acte de *Le Chemin de Croix*, 35e acte de *Le Chemin de Gloire*, 36e acte de *Le Chemin de Paris*, 37e acte de *Le Chemin de Fer*, 38e acte de *Le Chemin de Rose*, 39e acte de *Le Chemin de Croix*, 40e acte de *Le Chemin de Gloire*, 41e acte de *Le Chemin de Paris*, 42e acte de *Le Chemin de Fer*, 43e acte de *Le Chemin de Rose*, 44e acte de *Le Chemin de Croix*, 45e acte de *Le Chemin de Gloire*, 46e acte de *Le Chemin de Paris*, 47e acte de *Le Chemin de Fer*, 48e acte de *Le Chemin de Rose*, 49e acte de *Le Chemin de Croix*, 50e acte de *Le Chemin de Gloire*, 51e acte de *Le Chemin de Paris*, 52e acte de *Le Chemin de Fer*, 53e acte de *Le Chemin de Rose*, 54e acte de *Le Chemin de Croix*, 55e acte de *Le Chemin de Gloire*, 56e acte de *Le Chemin de Paris*, 57e acte de *Le Chemin de Fer*, 58e acte de *Le Chemin de Rose*, 59e acte de *Le Chemin de Croix*, 60e acte de *Le Chemin de Gloire*, 61e acte de *Le Chemin de Paris*, 62e acte de *Le Chemin de Fer*, 63e acte de *Le Chemin de Rose*, 64e acte de *Le Chemin de Croix*, 65e acte de *Le Chemin de Gloire*, 66e acte de *Le Chemin de Paris*, 67e acte de *Le Chemin de Fer*, 68e acte de *Le Chemin de Rose*, 69e acte de *Le Chemin de Croix*, 70e acte de *Le Chemin de Gloire*, 71e acte de *Le Chemin de Paris*, 72e acte de *Le Chemin de Fer*, 73e acte de *Le Chemin de Rose*, 74e acte de *Le Chemin de Croix*, 75e acte de *Le Chemin de Gloire*, 76e acte de *Le Chemin de Paris*, 77e acte de *Le Chemin de Fer*, 78e acte de *Le Chemin de Rose*, 79e acte de *Le Chemin de Croix*, 80e acte de *Le Chemin de Gloire*, 81e acte de *Le Chemin de Paris*, 82e acte de *Le Chemin de Fer*, 83e acte de *Le Chemin de Rose*, 84e acte de *Le Chemin de Croix*, 85e acte de *Le Chemin de Gloire*, 86e acte de *Le Chemin de Paris*, 87e acte de *Le Chemin de Fer*, 88e acte de *Le Chemin de Rose*, 89e acte de *Le Chemin de Croix*, 90e acte de *Le Chemin de Gloire*, 91e acte de *Le Chemin de Paris*, 92e ac